

Espaces de cotravail, mobilité et insertion en milieu urbain à Montréal

Coworking spaces, mobility and insertion in urban environment in Montreal

Espacios de co-trabajo (coworking), movilidad e inserción en medio urbano en Montreal

Priscilla Ananian, Florence Paulhiac Scherrer, Ugo Lachapelle et Guillaume Parent-Frenette

Volume 62, numéro 176, septembre 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063106ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063106ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ananian, P., Paulhiac Scherrer, F., Lachapelle, U. & Parent-Frenette, G. (2018). Espaces de cotravail, mobilité et insertion en milieu urbain à Montréal. *Cahiers de géographie du Québec*, 62(176), 263–275. <https://doi.org/10.7202/1063106ar>

Résumé de l'article

La croissance récente du nombre d'espaces de cotravail (*coworking*) à Montréal pose la question de la contribution de ces espaces au processus de régénération des quartiers de la ville et, plus largement, au développement urbain durable. Cet article porte sur l'insertion des espaces de cotravail dans les quartiers montréalais en matière de cadre de vie, de mobilité et de développement économique. Notre analyse est basée sur une démarche cartographique et documentaire, sur des observations de terrain et sur l'animation d'un groupe de discussion qui a mobilisé gestionnaires d'espaces de cotravail et fonctionnaires municipaux. Les résultats montrent que le dynamisme commercial, la présence d'un écosystème d'entreprises et l'image projetée par les quartiers d'implantation sont tout aussi déterminants que des facteurs classiques de localisation des lieux de travail comme l'accessibilité et les prix de location des logements commerciaux.

Espaces de cotravail, mobilité et insertion en milieu urbain à Montréal

**Priscilla
ANANIAN**

Université du Québec
à Montréal

ananian.priscilla@uqam.ca

**Florence
PAULHIAC SCHERRER**

Université du Québec
à Montréal

paulhiac.florence@uqam.ca

**Ugo
LACHAPELLE**

Université du Québec
à Montréal

lachapelle.ugo@uqam.ca

**Guillaume
PARENT-FRENETTE**

Université du Québec
à Montréal

parent-frenette.guillaume@uqam.ca

Résumé

La croissance récente du nombre d'espaces de cotravail (*coworking*) à Montréal pose la question de la contribution de ces espaces au processus de régénération des quartiers de la ville et, plus largement, au développement urbain durable. Cet article porte sur l'insertion des espaces de cotravail dans les quartiers montréalais en matière de cadre de vie, de mobilité et de développement économique. Notre analyse est basée sur une démarche cartographique et documentaire, sur des observations de terrain et sur l'animation d'un groupe de discussion qui a mobilisé gestionnaires d'espaces de cotravail et fonctionnaires municipaux. Les résultats montrent que le dynamisme commercial, la présence d'un écosystème d'entreprises et l'image projetée par les quartiers d'implantation sont tout aussi déterminants que des facteurs classiques de localisation des lieux de travail comme l'accessibilité et les prix de location des logements commerciaux.

Mots-clés

Espaces de cotravail (*coworking*), quartier, mobilité, cadre de vie, Montréal.

Coworking spaces, mobility and insertion in urban environment in Montreal

Abstract

The recent growth in coworking spaces in Montreal is raising the issue of their contribution to the process of regeneration of the neighbourhoods in which they are located and, more broadly, of sustainable urban development. This paper focuses on how and where coworking spaces are being introduced in Montreal neighbourhoods and their contribution to living environments, the daily mobility of patrons and economic development. We complemented our documentary research with cartographic and on-field observations, and conducted a focus group with coworking space managers and municipal level public servants and planners. Results show that commercial dynamism, the presence of a business ecosystem and the projected image of the chosen neighbourhoods are as important as more classic factors of workplace location such as workforce access and rent affordability of retail spaces.

Keywords

Coworking spaces, neighbourhood, mobility, living environment, Montreal.

Espacios de co-trabajo (coworking), movilidad e inserción en medio urbano en Montreal

Resumen

El incremento reciente de espacios de co-trabajo (*coworking*) en Montreal nos lleva a plantear la cuestión de la contribución de aquellos espacios al proceso de regeneración de barrios de la ciudad, más aún, al desarrollo urbano durable. En este artículo tratamos de la inserción de los espacios de trabajo compartidos en los barrios de Montreal como encuadre de vida, de movilidad y de desarrollo económico. Nuestro análisis se apoya sobre un enfoque cartográfico y documental, sobre observaciones de terreno y la activación de un grupo de discusión que movilizó gestionarios de espacios de co-trabajo y funcionarios municipales. Los resultados muestran que el dinamismo comercial, la presencia de un ecosistema de empresas y la imagen lanzada por los barrios de implantación son tan determinantes como lo son los factores clásicos de localización de los lugares de trabajo, la accesibilidad y el precio de alquiler de los departamentos comerciales.

Palabras claves

Espacios de co-trabajo (*coworking*), barrio, movilidad, encuadre de vida, Montreal.

Introduction

Dans le contexte de la mondialisation économique des dernières décennies et de l'importance que prennent les stratégies misant sur l'économie de la connaissance en milieu urbain, les espaces de cotravail (*coworking*) connaissent une croissance significative (Gandini, 2015; Scaillerez et Tremblay, 2017). Ils sont majoritairement présents en milieu urbain (Moriset, 2014), mais leur contribution à l'amélioration du cadre de vie, à la mobilité et au développement économique demeure peu documentée. L'objectif de cette recherche est double: d'une part, contribuer à l'avancement des connaissances en observant l'insertion des espaces de cotravail dans les quartiers montréalais; d'autre part, déterminer, avec les acteurs du milieu, des thèmes de recherche stratégiques liés aux enjeux de développement urbain.

Dans cette perspective, l'article débute par une recension des écrits sur les rapports entre villes et espaces de cotravail. Ensuite, en méthodologie, il expose 1) une analyse de la distribution de ces espaces par rapport à certaines caractéristiques de la population et du territoire; 2) la documentation sur le terrain des environnements de proximité d'un échantillon d'espaces; ainsi que 3) l'analyse des échanges tenus dans un groupe de discussion réunissant des gestionnaires d'espaces et des fonctionnaires municipaux. La présentation des résultats montre une concentration des espaces de cotravail dans les quartiers centraux, un déséquilibre en matière d'aménités et de services dans leurs environnements de proximité, et le besoin d'une compréhension des interactions entre gestionnaires d'espaces et fonctionnaires municipaux. Notre conclusion met en évidence des thèmes de recherche à poursuivre sur les enjeux de l'insertion des espaces de cotravail en milieu urbain, plus particulièrement à Montréal.

Espaces de cotravail et villes: état de l'art

Le phénomène des espaces de cotravail est mondial et majoritairement urbain. Selon Deskmag (2017), 11 300 espaces de cotravail existaient sur la planète en 2016 alors qu'on en recensait 1130 en 2011. Au Québec, on en dénombrait 74 en 2017, dont 35 à Montréal (Coworking Québec, 2017). Une croissance a été observée à Montréal en 2018, avec 51 espaces.

Selon l'Institut de la statistique du Québec (2008; 2017), la part des travailleurs autonomes affiche une légère régression en 10 ans: 13,2% en 2017, comparativement à 14,3% en 2007. Toutefois, le pourcentage de télétravailleurs au Canada était estimé à 12,3% en 2005 (Transport Canada, 2007), alors qu'une étude réalisée en 2011 estime que 44% des emplois au Canada seraient compatibles avec cette pratique (Telework Research Network, 2011). Il y a donc un potentiel considérable d'usagers pouvant avoir des pratiques de travail nomades au Québec et au Canada (Lachapelle *et al.*, 2018).

Ces changements dans le marché du travail sont accompagnés par des pratiques qui évoluent grâce à l'avènement des nouvelles technologies d'information et de communication. Le travail est maintenant pratiqué par une part modeste de la population active (1,2% des épisodes de travail, c'est-à-dire des périodes de temps individuels où les gens ont travaillé) dans les lieux les plus divers, dont le domicile, mais aussi dans des espaces assimilés originellement aux loisirs (cafés, parcs, bibliothèques) ou à la mobilité (gares, aéroports) (Lachapelle *et al.*, 2018).

L'impact des technologies de l'information et de la communication sur les pratiques du travail se fait également sentir par une multiplication et une consolidation des «tiers-lieux». Ceux-ci sont définis par Oldenburg (1989) comme de nouveaux lieux de travail, n'étant localisés ni dans une entreprise ni au domicile des individus, parmi lesquels figurent les espaces de cotravail (Schieman et Young, 2010; Spinuzzi, 2012; Capdevila, 2015; Scaillerez et Tremblay, 2017).

Cette croissance fulgurante des espaces de cotravail s'accompagne d'un engouement du milieu universitaire pour ce nouvel objet de recherche. La littérature scientifique portant sur les espaces de cotravail présente une forte prédominance des approches administrative, économique et sociologique (Burret, 2013; Capdevila, 2015; Blein, 2016). Toutefois, un intérêt récent et croissant pour ces espaces est observable au sein des sciences du territoire, telles que la géographie, l'aménagement et les études urbaines (Moriset, 2014; 2017; Liefoghe et Leducq, 2017). Les espaces de cotravail sont des lieux voués au travail, temporaire ou permanent, fournissant des bureaux, des salles de réunion et des espaces de vie commune se démarquant des espaces publics (gares, cafés, places, etc.). Ils se distinguent par leur offre de nombreuses occasions de réseautage (Gandini, 2015;

Merkel, 2015; Lallement, 2016) et pallient l'isolement social des travailleurs, particulièrement celui des travailleurs autonomes (Boboc *et al.*, 2014). Leurs usagers porteraient une attention particulière aux espaces qui sont le plus en adéquation avec leur expérience professionnelle, leurs connaissances et leurs compétences (Blanco-Mesa *et al.*, 2016). Des formes de communautés de savoirs partagés se créeraient donc à travers la rencontre et la concentration d'individus possédant des idées et des valeurs communes (Bosqué, 2015). Ainsi, face à l'augmentation du nombre de travailleurs nomades (Tremblay *et al.*, 2003) engendrée par la précarité du marché de l'emploi, les espaces de cotravail constituent de nouveaux pôles d'échanges et de contacts professionnels (Lallement, 2016).

L'émergence de tels espaces s'inscrit dans un processus de reterritorialisation des activités économiques, dont celle de l'industrie créative (Hutton, 2010; Watson, 2012; Waters-Lynch et Potts, 2017), ainsi que dans une revitalisation d'espaces urbains (Hutton, 2008; Brown, 2017). Ce processus témoigne de l'importance des interactions et de la proximité spatiale entre les entreprises et les activités urbaines dans le développement économique local (Chuah, 2013). Cependant, l'argument selon lequel la qualité du milieu de vie serait déterminante dans l'attraction d'une classe spécifique de travailleurs œuvrant dans les domaines créatifs et technologiques (Florida, 2002; 2005) ne semble pas faire consensus en ce qui concerne la relation entre espaces de cotravail et villes. Ce discours contribuerait à voiler les réelles conséquences des politiques publiques en matière de développement urbain et de revitalisation de quartiers, lesquelles tendent à accroître les inégalités sociales et spatiales en ville (Vivant, 2013; Brown, 2017).

Les espaces de cotravail seraient donc à considérer en tant qu'agents d'un processus de reterritorialisation des activités de la classe créative (Waters-Lynch et Potts, 2017). Ainsi, selon la littérature, ces espaces se développeraient soit dans des quartiers comprenant une forte présence de travailleurs créatifs (Moriset, 2014), soit dans des quartiers faisant l'objet de projets de revitalisation orchestrés par les pouvoirs publics (Liefoghe, 2010).

À travers la reterritorialisation des activités créatives dans les quartiers centraux (Hutton, 2008), un accent serait mis sur la proximité entre ces activités (Boschma, 2005) et les facteurs « doux » de localisation des entreprises

et des travailleurs présents dans la nouvelle économie (Bourdin, 2015), telles la qualité des services urbains, la présence d'aménités, ainsi que la qualité architecturale et urbanistique des lieux. Selon Gandini (2015), bien que le phénomène des espaces de cotravail soit mondial, il entretiendrait d'importants rapports aux contextes locaux. Le rapport entre attractivité des lieux, qualité de l'environnement, qualité de vie et développement économique est donc mobilisé dans la littérature portant sur les politiques urbaines dans ce domaine (Liefoghe, 2010).

Ainsi, l'un des constats tirés de cette recension des écrits est que les espaces de cotravail interagissent avec, pour et à travers la ville, au contraire de nombreuses autres formes d'espaces de travail, considérées comme plus traditionnelles (Brown, 2017). Ces espaces se développent autour de principes comme la proximité et la centralité (Boschma, 2005), le sens de communauté (Garrett *et al.*, 2017), la sérendipité (Moriset, 2014), la diversité et l'hétérogénéité (Bilandzic, 2013), l'ouverture (Fabbri et Charue-Duboc, 2016), le partage et la collaboration (Botsman et Rogers, 2010), ainsi que l'accessibilité (Burret, 2013). Parmi ces principes, la proximité et la centralité, tout comme le sens de communauté, sont également véhiculés par les référentiels des politiques publiques visant l'aménagement des quartiers dans une perspective de développement urbain durable (Da Cunha, 2005; Emelianoff, 2007). Ces constats nous amènent à poser la question suivante : comment s'insèrent les espaces de cotravail dans les quartiers et comment se définissent les enjeux de cette insertion en milieu urbain ?

Les écrits actuels portent principalement sur l'effet de levier (Moriset, 2014; Brown, 2017) qu'auraient ces espaces en matière de développement économique, sans pour autant aborder d'autres dimensions pertinentes comme les effets sur la qualité du cadre de vie et la mobilité quotidienne des travailleurs.

Méthodologie

Nous avons d'abord procédé à l'inventaire des espaces de cotravail à Montréal en compilant des données de quatre sources présentant des listes d'espaces (Coworking Québec, *La Presse*, *Les Affaires* et PME MTL). Nous avons ainsi dénombré un total de 35 espaces, en date d'avril 2017. Une caractérisation des services offerts par ces espaces a été réalisée à partir d'une consultation de différents sites Web et réseaux sociaux. Par la suite, nous avons

mis au point trois dispositifs de collecte de données nous permettant de mieux caractériser les enjeux d'insertion des espaces de cotravail en milieu urbain : la cartographie, l'analyse urbaine et le groupe de discussion.

Analyse de la distribution géographique des espaces de cotravail

Après avoir localisé l'ensemble des espaces de cotravail composant l'écosystème montréalais, nous en avons réalisé une cartographie. Cette approche de géographie urbaine permet de comprendre la répartition de ces espaces dans la ville. Les localisations ont été croisées avec des données provenant du recensement 2016 de Statistique Canada, nous permettant de décrire les caractéristiques socioéconomiques des quartiers dans lesquels s'inscrivent ces espaces. Dans la présentation des résultats, nous avons retenu les données concernant le taux de travailleurs autonomes parmi les actifs dans le secteur de recensement (Statistique Canada, 2016a; 2016b).^{1,2}

Analyse de l'environnement de proximité des espaces de cotravail

A suivi la sélection, selon quatre critères (localisation, desserte par mode de transport, statut et capacité d'accueil), d'un échantillon de six espaces de cotravail, dans l'optique d'en effectuer une analyse *in situ*. Notre principal critère de sélection était la localisation des espaces dans des quartiers présentant des stades divers de régénération urbaine et différents degrés de desserte des réseaux de transport. À ce critère, se sont ajoutés le statut (espace privé, coopérative, organisme à but non

lucratif [OBNL]), la taille de l'infrastructure et sa capacité d'accueil. L'échantillon présente ainsi une variété d'espaces de cotravail montréalais.

L'analyse de l'environnement de proximité, fondée sur l'étude de la morphologie urbaine (Dovey et Wood, 2015) et sur un travail de terrain, permet de qualifier le milieu à proximité des espaces de cotravail en matière d'offre de mobilité, de marchabilité, de services et d'aménités. S'ajoutent à ces caractéristiques le cadre bâti, les espaces publics, ainsi que le patrimoine. Notre grille d'observation comprenait l'identification des points de repère, la présence de mobilier et de signalétique urbaine, l'interface physique entre l'espace de cotravail et l'espace de la rue (cadre de vie), l'expérience de marche aux environs, la présence d'aménités et de services comme les pistes cyclables, les voitures et vélos partagés, la caractérisation de la circulation (mobilité) et l'utilisation du sol (développement économique).

Les données recueillies nous ont permis de réaliser des cartes illustrant les éléments précités, et ce, pour l'environnement de proximité (500 m ou moins de marche) de chacun des six espaces composant notre échantillon. À titre d'exemple d'un résultat obtenu, nous avons représenté l'espace de proximité du Tableau Blanc (figure 1), situé dans le quartier Saint-Henri. Malgré le fait que cet espace de cotravail se trouve près d'une station de métro, l'environnement de proximité favorise peu la marche (figure 2). En plus d'être enclavé par des barrières urbaines (autoroute et chemin de fer), il se caractérise par une offre restreinte de commerces et de services.

Le groupe de discussion: une approche originale

Finalement, nous avons animé un groupe de discussion avec les gestionnaires des six espaces de l'échantillon, ainsi qu'avec des fonctionnaires municipaux provenant des arrondissements dans lesquels ces espaces sont implantés (Le Plateau-Mont-Royal, Rosemont-La Petite-Patrie et Ville-Marie). Notre objectif était de comprendre les perspectives de chacun des groupes. Cela nous a permis de confronter la perception que les gestionnaires d'espaces de cotravail et les fonctionnaires municipaux ont sur trois thèmes: 1) l'amélioration de l'environnement urbain, 2) les atouts et 3) les faiblesses des quartiers dans lesquels ils s'inscrivent. Ces connaissances nous ont permis de formuler les hypothèses et les questions nécessaires pour définir des thèmes prioritaires en vue de recherches futures sur le sujet.

1 Cette catégorie comprend les personnes dont l'emploi consistait principalement à exploiter une entreprise ou une ferme ou à exercer une profession, seules ou avec des associés. Sont comprises les personnes qui exploitent une ferme à titre de propriétaire ou de locataire, celles qui travaillent comme pigiste ou à forfait pour un travail particulier (par exemple, les architectes et les infirmières privées), les personnes qui exploitent une concession de vente et de distribution directe d'articles comme des produits de beauté, des journaux, des broches ou des articles ménagers, et celles qui font la pêche avec du matériel qui leur appartient en propre ou dont elles sont copropriétaires. L'entreprise peut être constituée en société ou non constituée en société. Les travailleurs autonomes comprennent ceux ayant ou n'ayant pas d'aide rémunérée. Sont également inclus dans la catégorie des travailleurs autonomes les travailleurs familiaux non rémunérés. Il s'agit de personnes qui travaillent sans rémunération à l'exploitation d'une entreprise, d'une ferme ou d'un cabinet de professionnels appartenant à un autre membre de la famille vivant dans le même logement et exploité par celui-ci.

2 Petite région relativement stable, les secteurs de recensement comptent habituellement une population de 2500 à 8000 habitants. Ils sont situés à l'intérieur de régions métropolitaines de recensement et d'agglomérations de recensement dont le noyau compte 50 000 habitants ou plus.

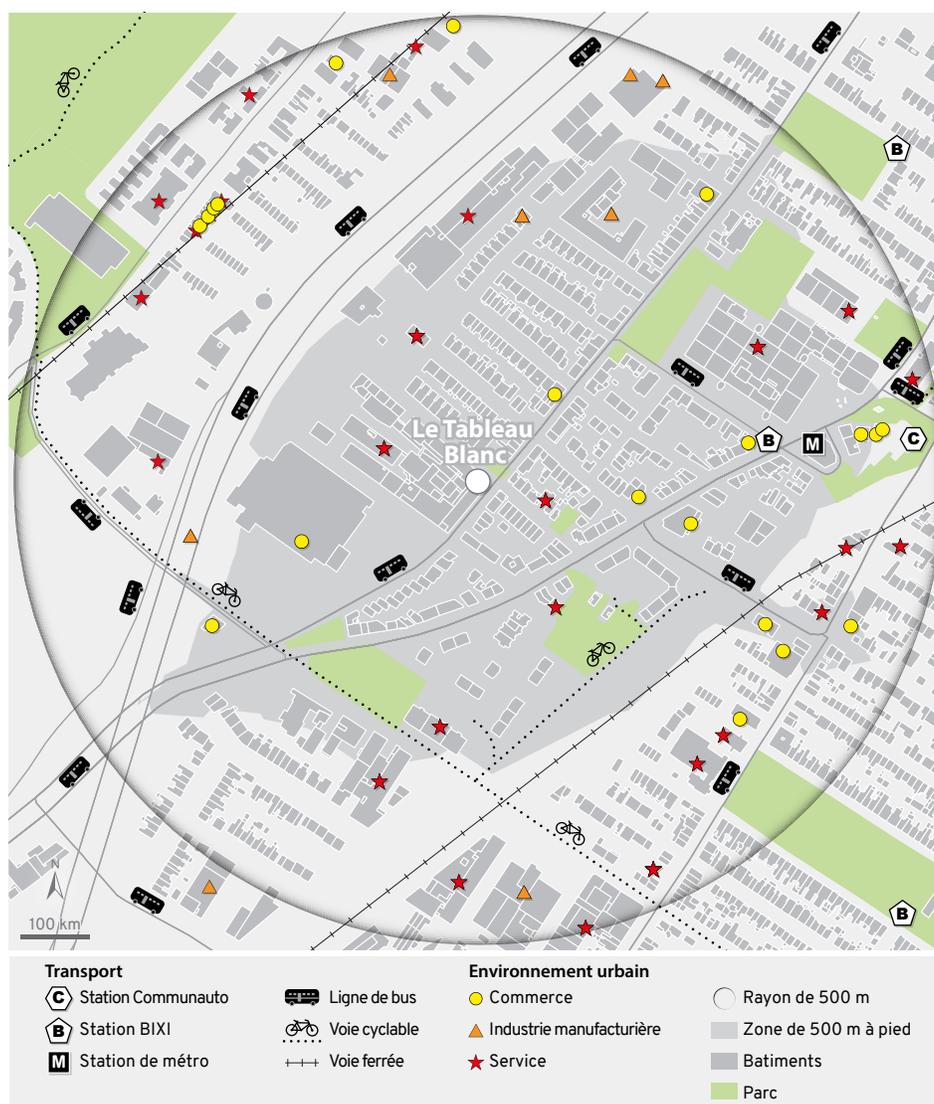


FIGURE 1 Cartographie de l'environnement de proximité du Tableau Blanc | Conception : Marie-Axelle Borde, 2018
Adaptée par le Département de géographie de l'Université Laval, 2019

Résultats

Une concentration des espaces de cotravail dans les quartiers centraux montréalais

Les espaces de cotravail montréalais se déclinent, selon leur statut et les informations extraites du Registraire des entreprises du Québec, en 22 entreprises privées, 4 OBNL, 3 coopératives, 2 sociétés non constituées au Québec et 4 espaces à statut non déterminé. Une cartographie de ces espaces révèle leur présence majoritairement au sein de quartiers centraux. S'ajoute à ce constat celui d'une relative proximité entre les espaces de travail et des stations de métro (figure 3).

La documentation de ces 35 espaces nous a permis de colliger des données sur leur superficie et leur capacité d'accueil, ainsi que sur les coûts d'accès à ces lieux. Bien que difficilement comparables parce que l'espace et la structure de tarification peuvent être aménagés de façons très différentes, ces données suggèrent une variation considérable des superficies, des capacités d'accueil et des coûts d'accès. Elles témoignent d'une grande hétérogénéité de l'offre d'espaces en contexte montréalais, et de la variété des clientèles cibles.



FIGURE 2 L'environnement de proximité du Tableau Blanc | Conception : Parent-Frenette, 2017 (visites de terrain)
Adaptée par le Département de géographie de l'Université Laval, 2019

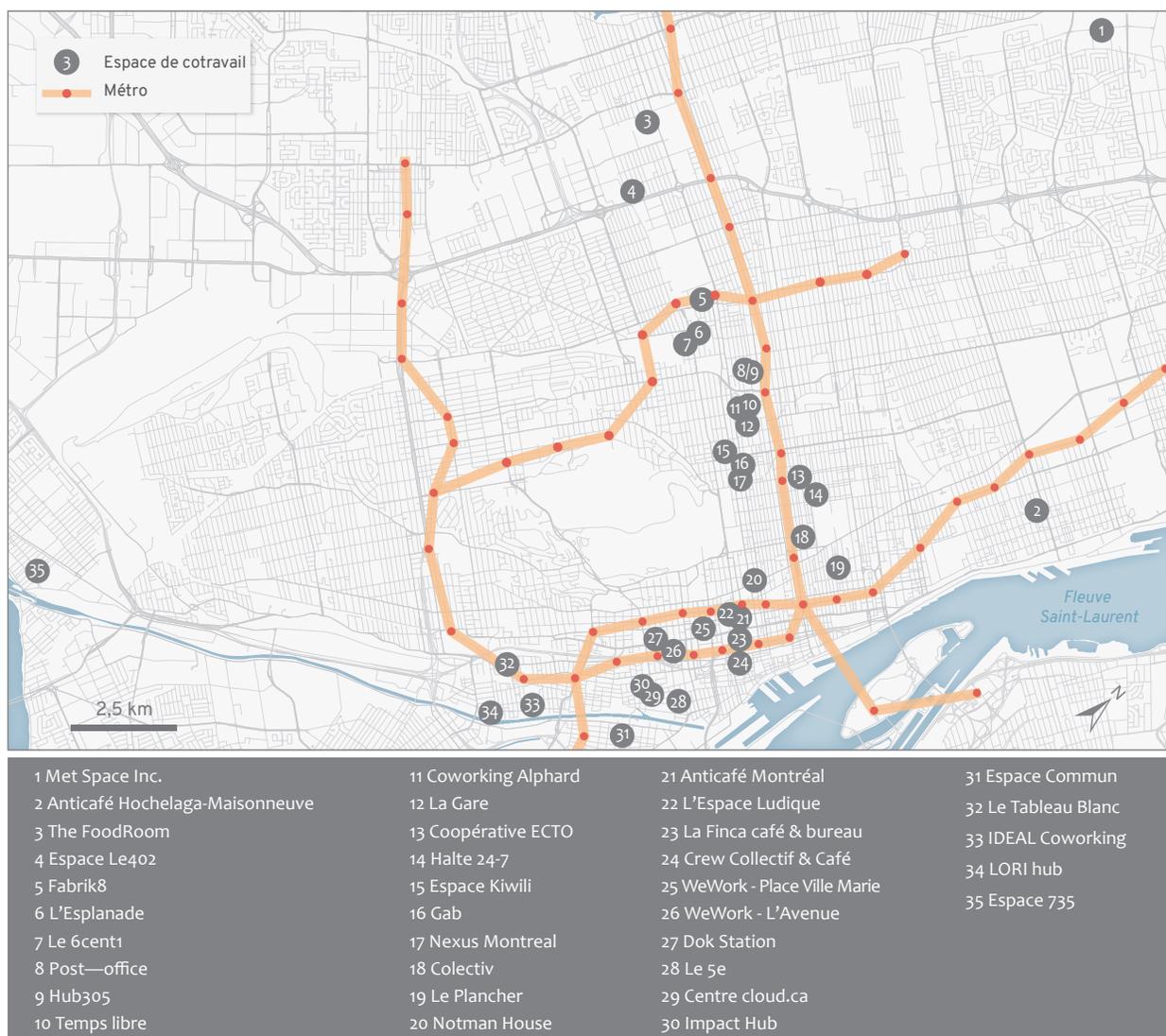


FIGURE 3 Localisation de l'ensemble des espaces de cotravail montréalais-avril 2017 | Conception : Marie-Axelle Borde, 2018
Adaptée par le Département de géographie de l'Université Laval, 2019

Par ailleurs, nous avons croisé les localisations de ces espaces avec des données socioéconomiques provenant du recensement de 2016 (Statistique Canada, 2017a). Outre leur localisation dans des secteurs à plus forte densité, s'avèrent particulièrement intéressantes les relations avec le taux de travailleurs autonomes (par rapport à l'ensemble des personnes actives) résidant dans le secteur de recensement. Bien que cela puisse sembler contre-intuitif, nous pouvons observer que les espaces de cotravail ne se localisent pas forcément dans les secteurs où résident les plus hauts taux de travailleurs autonomes. Ils sont plutôt situés dans des secteurs possédant un taux de travailleurs autonomes légèrement supérieur à la moyenne de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, qui est de 11,6% (Statistique Canada, 2017b). Comparativement à la RMR, les 27 secteurs de recensement dans lesquels sont situés les 35 espaces de cotravail, affichent un taux de travailleurs autonomes de 14,2% en 2016. Si l'on considère que ces espaces s'adressent d'abord aux travailleurs autonomes, ce premier volet de l'analyse nous amène à relativiser le lien entre cette clientèle cible et la proximité des lieux de travail.

Ce premier volet de l'analyse nous permet de formuler quelques hypothèses: la concentration de travailleurs autonomes (proximité entre lieu de résidence et lieu de travail) ne semble pas être un facteur déterminant pour les gestionnaires des espaces de cotravail lors de leur choix de localisation, car ce qui prime est la centralité du lieu. Par conséquent, les usagers de ces espaces ne devraient pas avoir de déplacements plus courts en comparaison d'autres types de travailleurs, et l'accès à pied ou à vélo pourrait être limité. Cependant, en raison de la concentration des espaces de cotravail à une relative proximité du métro, les usagers de ces espaces présentent potentiellement un plus haut taux d'usage du transport en commun que la moyenne des navetteurs. Des enquêtes de mobilité spécifiques à ces types de travailleurs gagneraient à être déployées.

Un déséquilibre en matière de services et d'aménités à proximité des espaces de cotravail

Nos observations *in situ* nous ont permis de tirer différents constats en rapport avec le cadre de vie, la mobilité et la stratégie de développement économique des six espaces sélectionnés. Ces espaces sont: WeWork, une installation de grande taille située dans Ville-Marie, au centre-ville, et relevant d'une société non constituée au Québec; Le Tableau Blanc, avec statut d'entreprise privée, localisé dans l'ancien quartier industriel Saint-Henri (arrondissement Le

Sud-Ouest) aujourd'hui en pleine transformation; ECTO, une coopérative du Plateau-Mont-Royal, arrondissement central dense et mixte; Impact Hub Montréal dans Le Sud-Ouest, affilié au réseau mondial Impact Hub; L'Esplanade, un OBNL dans un secteur industriel en transformation de Rosemont-La Petite-Patrie; et Temps libre, une autre coopérative située dans un secteur industriel en transformation du Plateau-Mont-Royal.

Un cadre de vie aux caractéristiques variées: de la tour de bureaux à l'ancien quartier industriel

On observe une grande variété de caractéristiques relatives au cadre de vie, selon les quartiers où sont implantés les espaces de cotravail. Toutefois, l'attrait général des lieux varie. Alors qu'ECTO a pignon sur l'avenue du Mont-Royal, caractérisée par de nombreux commerces et une forte mixité fonctionnelle, WeWork se trouve à la Place Ville Marie, dans un édifice datant de l'époque moderniste, avec des services à l'intérieur du bâtiment et peu de liens avec la rue. D'autres espaces, tels Le Tableau Blanc et Temps libre, sont plutôt localisés au cœur d'anciens quartiers industriels. Ces derniers sont en cours de reconversion et possèdent maintenant différents attraits comme des commerces et des services, ainsi que des espaces verts.

Impact Hub Montréal se différencie, quant à lui, par un environnement de proximité principalement résidentiel et institutionnel. En effet, cet espace de travail installé dans une église reconvertie (Le Salon 1861) est bordé par des habitations aux typologies variées, en plus d'être situé au sein d'un îlot comprenant un parc, une école primaire ainsi qu'un centre communautaire, à proximité d'une artère commerciale dynamique, la rue Notre-Dame Ouest. Enfin, dans le cas de L'Esplanade, l'environnement est défini par la cohabitation entre une fonction industrielle et une fonction résidentielle. Bien que le quartier soit en pleine transition, il présente pour le moment peu d'attraits urbanistiques.

Une mobilité relative supplantée par des modes alternatifs à l'automobile

En matière de mobilité quotidienne, on peut observer l'accès à une grande variété de modes de transport à proximité des espaces étudiés. WeWork et ECTO, situés respectivement en plein cœur du centre-ville et du Plateau-Mont-Royal, sont à proximité du réseau de métro, des principales lignes de bus, de l'offre de voiture en libre-service et des grands axes cyclables montréalais. Les espaces étudiés sont tous à l'intérieur des zones

des services d'autopartage Car2Go et Communauto, à l'exception du centre-ville, mais quelques espaces de stationnement spéciaux sont disponibles à proximité. La présence d'une ou de plusieurs stations BIXI à moins de 500 m est aussi généralisée à notre échantillon.

D'autres espaces de cotravail jouissent, quant à eux, d'une accessibilité variable selon le mode de transport. Le Tableau Blanc et Temps libre sont relativement accessibles, certains modes de transport se démarquant toutefois par leur proximité. C'est le cas du réseau de métro pour Le Tableau Blanc. Coupé d'un accès direct au métro par un chemin de fer, le vélo et le bus semblent être des modes de transport plus plausibles pour accéder à Temps libre. Finalement, l'accessibilité en transport collectif à L'Esplanade et à Impact Hub Montréal est relativement faible, bien que ces deux espaces de travail soient également situés au sein de quartiers centraux. Ceci s'explique notamment par un éloignement du réseau de métro. Toutefois, le réseau de bus et le réseau cyclable permettent de rejoindre ces deux espaces.

Perception des enjeux d'insertion des espaces de cotravail en milieu urbain : le regard des parties prenantes

La tenue du groupe de discussion entre les gestionnaires des espaces de cotravail et les fonctionnaires municipaux œuvrant au sein des arrondissements concernés a permis de faire ressortir de multiples constats. Ceux-ci portaient sur les atouts et faiblesses de localisation des territoires concernés, les rôles respectifs des gestionnaires et des fonctionnaires, ainsi que les principaux problèmes et obstacles associés aux espaces de cotravail.

Les atouts et faiblesses des territoires concernés par la localisation des espaces de cotravail

Atouts : accessibilité en transport, dynamisme du quartier et visibilité

Pour les gestionnaires des espaces de cotravail rencontrés, l'accessibilité de l'espace de travail en matière de transport semble être des plus importantes, devenant ainsi l'un des principaux atouts du territoire de localisation. La présence d'une offre diversifiée de modes de transport à proximité du lieu de travail est apparue déterminante dans le choix de l'emplacement :

Après ça, on est à cinq minutes du métro. C'est pourquoi les gens l'adoptent. On n'est pas très loin de la piste cyclable du canal Lachine. Pas rare que les gens viennent à vélo. On a des supports à vélo dans le building [...] Au niveau du stationnement, on n'a pas d'espaces de stationnement dédiés pour notre espace de *coworking*, mais, dans les rues avoisinantes, les stationnements ont des restrictions faibles (gestionnaire #4).

Un autre atout de localisation pour les gestionnaires concerne le dynamisme du quartier. En effet, pour certains, ce dynamisme se transpose en clientèle directe tandis que, pour d'autres, c'est davantage l'identité et l'image du quartier qui contribuent à attirer de potentiels usagers : «Ce qui va attirer les *coworkers*, c'est le dynamisme. Il y a le Champ des Possibles à côté, le projet de l'Agora des Possibles aussi, il y a eu Aire Commune à côté. [...] Je pense que le Mile End est un endroit qui attire des personnes qui veulent démarrer leur entreprise» (gestionnaire #2).

La visibilité est également un élément cité à quelques reprises par les gestionnaires. Soit-elle en lien avec le fait d'avoir pignon sur rue, ou encore en rapport avec des partenariats, cette visibilité semble être cruciale. Que certains quartiers centraux montréalais soient en transition semble aussi être considéré comme un atout de localisation important : «C'était aussi une question de positionnement. Savoir que je pouvais *surfer* sur la croissance du quartier si j'arrivais suffisamment tôt dans les premiers acteurs du quartier selon mon étude de marché» (gestionnaire #4). De même, la présence de différents services et aménités est présentée comme un atout de localisation certain pour les gestionnaires. Finalement, le prix de location des espaces apparaît comme un facteur décisif de localisation : «Cela dit, après ça, c'est toute la question du pied carré qui joue beaucoup. Quand tu es dans des quartiers qui sont plus achalandés, tu paies plus cher» (gestionnaire #4).

Pour leur part, les fonctionnaires municipaux relèvent des atouts variables en fonction du territoire. Dans le cas de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal, on mentionne la croissance du nombre de travailleurs autonomes, la présence de très petites entreprises, d'artères commerciales, de zones industrielles en reconversion, de lieux stratégiques comme des établissements d'enseignement, et le dynamisme des fonctionnaires et des élus de l'arrondissement pour attirer des activités et des entreprises. Pour l'arrondissement Ville-Marie, les fonctionnaires mentionnent l'expérience urbaine comme génératrice de liens sociaux, les occasions

d'affaires, l'accessibilité, le profil socioéconomique mixte, le dynamisme commercial, ainsi que l'existence de programmes d'intervention publique en matière d'aménagement. En ce qui concerne l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie, les atouts relevés par les fonctionnaires sont en lien avec la présence d'axes de transport stratégiques et d'une densité de population relativement élevée. De plus, la distance du centre-ville semble ressortir comme un fort atout en ce qui concerne les espaces de cotravail: «J'ai tendance à croire que le concept n'est pas né pour le centre-ville. Ce sont des concepts nés pour les quartiers centraux qui entourent les centres-villes, la première zone de périphérie» (fonctionnaire #4).

Faiblesses: hausses des loyers et spéculation immobilière

Concernant les faiblesses de localisation, les gestionnaires d'espaces de cotravail mentionnent la forte demande pour les emplacements dans certains quartiers, combinée à des hausses de loyer: «Le jour où le propriétaire voudra augmenter le loyer – si Ubisoft veut s'installer dans le quartier –, il va pouvoir nous doubler notre loyer très facilement. Donc cette localisation-là sera une faiblesse» (gestionnaire #1). Pour certains gestionnaires, une autre faiblesse importante est la distance par rapport au centre-ville. La superficie des locaux, selon les cas, ainsi que la demande pour ce type d'espace de travail au sein du quartier sont en outre considérées comme des faiblesses de localisation. Fait intéressant à noter, de nombreux atouts de localisation semblent à plus long terme se transformer en faiblesses, suggérant la situation précaire de certains espaces qui pourraient devoir être déménagés selon l'évolution des coûts de location.

Pour les fonctionnaires municipaux, les principales faiblesses de localisation signalées par les gestionnaires rejoignent l'enjeu de l'augmentation des valeurs foncières, au regard notamment de la spéculation foncière et de la gentrification. Par ailleurs, le problème du nombre de voitures, en ville de façon générale et plus spécifiquement dans les quartiers étudiés, se démarque aussi, en lien avec le stationnement et les restrictions en matière d'aménagement que cela impose. Les impacts locaux en matière de congestion et de stationnement devraient être gérés à d'autres échelles territoriales, car la solution au problème exige une meilleure coordination entre les acteurs du développement économique et les acteurs en charge des politiques publiques, de l'urbanisme et du transport.

Les rôles respectifs des gestionnaires d'espaces de cotravail et des fonctionnaires municipaux en matière de cadre de vie, de mobilité et de développement économique

Gestionnaires: structurer le réseau d'espaces de cotravail et obtenir la reconnaissance de leur contribution au milieu urbain

Face aux enjeux du cadre de vie, de la mobilité et du développement économique, les gestionnaires signalent le besoin de s'organiser en réseau pour établir une orientation stratégique commune aux espaces de cotravail, à des fins de représentation auprès des acteurs politiques. Un autre objectif fondamental semble être celui de pallier la précarité de l'emploi, notamment en ce qui concerne les travailleurs autonomes: «L'animateur ou le gestionnaire du *coworking* a une réponse à la précarité du travailleur autonome. On est une réponse concrète. Chez nous, il y a énormément de personnes qui collaborent entre eux [*sic*]» (gestionnaire #1).

Comme les espaces de cotravail accueillent des acteurs de toutes sortes d'horizons, la capacité à faire collaborer des acteurs de milieux variés est également notée. La question de la revalorisation d'anciens bâtiments et la création d'installations temporaires reviennent aussi dans le discours des gestionnaires, soulevant leur contribution potentielle à la revitalisation des quartiers.

Sur le rôle des fonctionnaires municipaux concernant ces mêmes enjeux, les gestionnaires notent l'importance de recevoir une aide financière des différents paliers de gouvernement. L'ouverture du processus de planification urbaine et l'inclusion au sein des instances décisionnelles municipales semblent également les préoccuper. Certains gestionnaires suggèrent la nécessité d'une reconnaissance, par les fonctionnaires municipaux, des effets sociaux et économiques des espaces de cotravail en tant qu'élément primordial dans le développement urbain. La prise en considération de la précarité du travail des gestionnaires semble aussi être une préoccupation chez les participants au groupe de discussion.

Fonctionnaires: créer des leviers de développement urbain

À propos du rôle qu'ils peuvent jouer face aux enjeux de développement urbain favorisant l'installation de nouveaux lieux d'emploi comme les espaces de cotravail, les fonctionnaires nomment la nécessité de créer des programmes d'intervention publique en matière de

verdissement, des mesures d'apaisement de la circulation et le besoin de réfléchir au zonage. Les fonctionnaires municipaux font part, entre autres, d'un manque de leviers en ce qui concerne la spéculation foncière :

Puis là où on a peu de leviers, pas de leviers, où on peut entrevoir des leviers, c'est sur l'aspect de spéculation foncière, ou le manque d'outils, de documents stratégiques pour pouvoir contrôler l'augmentation des loyers commerciaux. Il y a la Régie du logement qui le fait pour les logements avec plus ou moins de succès. Mais en matière de loyers commerciaux, on n'a pas ces outils-là (fonctionnaire #4).

Et sur le rôle que devraient jouer les gestionnaires d'espaces de cotravail, les fonctionnaires mettent à l'avant-plan la nécessaire compréhension de leur rôle à eux, celui de planificateur et d'arbitre des ressources publiques :

L'autre chose, c'est que vous représentez effectivement une forme d'entreprise qui fédère d'autres entreprises, donc vous n'êtes, néanmoins, qu'un acteur dans une planification. Pas plus qu'une Société de développement commercial (SDC). Je peux comprendre, ça va être choquant de l'entendre. Le rôle du planificateur public, c'est de prendre en parts égales ou équitables le point de vue de tous incluant le résidant qui habite à côté d'un espace de *coworking*, incluant la société de transport, les automobilistes autant que les cyclistes et les piétons et les écoles et les hôpitaux (fonctionnaire #4).

Dans le même ordre d'idée que les gestionnaires, les fonctionnaires signalent aussi que la fédération des espaces de cotravail autour d'un organisme de représentation serait nécessaire pour présenter un seul interlocuteur face aux instances publiques municipales et provinciales. En ce sens, les gestionnaires d'espaces auraient tout intérêt, selon les fonctionnaires municipaux, à se faire connaître auprès de différents acteurs stratégiques montréalais, telles PME MTL et la Société de transport de Montréal (STM), dans l'optique d'établir un réel canal de communication facilitant les échanges futurs entre ces espaces et les instances municipales.

Les problèmes et obstacles associés aux espaces de cotravail, à leurs rapports à l'environnement urbain de proximité et au milieu de vie local

Un premier problème ressort des discussions entre gestionnaires et fonctionnaires concernant la spécificité des espaces de cotravail par rapport aux autres commerces et entreprises. Pour les gestionnaires, ces espaces constituent des entités bien spécifiques au sein du milieu

des affaires présent en ville, et devraient ainsi bénéficier d'un traitement particulier. Ce constat n'est pas partagé par les fonctionnaires.

Comme les espaces de cotravail sont de formes variées (coopérative, organisme à but non lucratif ou entreprise privée), le problème du financement d'une structure mixte revient aussi lors des discussions. Le déplacement des flux de personnes semble également être un problème, de manière beaucoup plus globale, dans la mesure où le déplacement de pôles d'emplois laisse des quartiers en situation précaire sur le plan socioéconomique, ce qui demande une réflexion et des actions de la part des autorités publiques.

Dans le même ordre d'idée, les espaces de cotravail pourraient mener à une forme de déstabilisation de la dynamique commerciale de certains quartiers en déplaçant des activités :

Et ce qui manque dans le quartier et qu'on essayait de créer, c'est une vie qui existe déjà dans les rues autour et, là, on l'amène ailleurs en créant un bon restaurant, un bon barbier, etc. On fait des *parties*, des activités avec des camions de rue. C'est le *fun*, c'est agréable, mais ça déstructure le reste (fonctionnaire #2).

Enfin, l'empiètement sur la sphère publique lors d'activités réalisées par certains espaces de cotravail semble également être un enjeu. Le tableau 1 offre un récapitulatif des éléments colligés lors des entrevues.

En somme, les résultats de la recherche font état d'une diversité de modalités d'insertion des espaces de cotravail, avec une préférence pour les quartiers péri-centraux où les loyers sont encore abordables et où le bâti postindustriel offre des locaux facilement modulables. Ces espaces se trouvent donc situés dans des quartiers en voie de consolidation longtemps laissés à l'abandon par les politiques publiques. Toutefois, les quartiers où se situent les espaces de cotravail montréalais ont fait l'objet, récemment, de programmes de revitalisation urbaine mettant en évidence, à différents niveaux, des enjeux de mobilité, de structure commerciale et de gentrification que les politiques publiques doivent prendre en compte. Alors que les gestionnaires des espaces de cotravail revendiquent leur rôle d'acteurs du développement local (mentorat des entreprises en démarrage et engagement dans le quartier), les fonctionnaires peinent à leur reconnaître ce rôle vis-à-vis d'autres acteurs économiques du quartier.

TABLEAU 1 Synthèse des résultats du groupe de discussion | Conception : Ananian *et al.*, 2018

ATOUTS		FAIBLESSES	
<ul style="list-style-type: none"> • La qualité de l'environnement urbain • L'accessibilité • L'<i>abordabilité</i> des loyers • La présence de zones industrielles en reconversion • La proximité du métro • La proximité de commerces et de services 		<ul style="list-style-type: none"> • La spéculation foncière • La gentrification • Le stationnement • La congestion • La faible accessibilité • Le manque de services et de commerces de proximité 	
LEVIERS			
Point de vue des gestionnaires		Point de vue des fonctionnaires	
<p>Les gestionnaires doivent se fédérer au sein d'un organisme et contribuer à la régénération des quartiers en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • revalorisant d'anciens bâtiments; • améliorant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite; • créant des installations et des aménagements éphémères. <p>Les fonctionnaires devraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • reconnaître les impacts sociaux et économiques des espaces de cotravail dans les quartiers; se doter de différents mécanismes pour soutenir leurs activités. 		<p>Les fonctionnaires doivent stimuler la collaboration entre divers acteurs et le développement des quartiers afin d'anticiper les besoins futurs en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • renforçant le parc immobilier de la Ville; • proposant des programmes d'aménagement, de verdissement et d'apaisement de la circulation; • créant des leviers d'action pour contrer la spéculation foncière. <p>Les gestionnaires devraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mieux comprendre le rôle du gestionnaire public; • se fédérer autour d'un organisme; • se faire connaître, ainsi que faire connaître leurs besoins auprès de PME MTL, de la STM et d'autres acteurs stratégiques. 	
FREINS ET BLOCAGES (VISION COMMUNE)			
<ul style="list-style-type: none"> • La spécificité des espaces de cotravail par rapport aux autres commerces (absence de reconnaissance de leurs activités par la Ville et les acteurs stratégiques); • Le problème du financement d'une structure mixte (refus des pouvoirs publics de les aider et de les appuyer financièrement); • Le déplacement des flux et la déstabilisation de la dynamique commerciale (perturbation de la vie existante du quartier et des stratégies d'aide à la dynamique commerciale); • L'empiètement sur la sphère publique (refus par la Ville de permettre à des entreprises d'utiliser le domaine public). 			

Conclusion

À travers l'analyse de la géographie urbaine et de l'environnement de proximité des espaces de cotravail, en plus du discours de gestionnaires de ces espaces et de fonctionnaires municipaux, notre recherche a répondu au premier objectif de l'article en démontrant que, malgré une concentration des espaces de cotravail dans les quartiers centraux montréalais, il y a un déséquilibre en matière d'aménités et de services dans l'environnement de proximité selon les cas. Par ailleurs, le groupe de discussion fait ressortir que le besoin d'une mise en relation plus efficace entre gestionnaires et fonctionnaires passerait par la fédération des gestionnaires d'espaces de cotravail au sein d'un organisme plus à même de négocier avec le politique pour une reconnaissance institutionnelle.

En regard des préoccupations premières des gestionnaires des espaces de cotravail et de la documentation scientifique, on trouve la question du financement de ces espaces par les pouvoirs publics (Chuah, 2013). Si, dans d'autres villes et régions, les espaces de cotravail sont perçus comme des leviers de développement territorial et de régénération urbaine (Moriset, 2014; Brown, 2017), cela ne semble pas être le cas à Montréal. Toutefois, l'insertion de tels espaces en milieu urbain soulève des préoccupations partagées par les gestionnaires et les fonctionnaires. Comme le suggèrent les écrits sur la ville créative (Landry, 2000) et la classe créative (Florida, 2002; 2005), le cadre de vie semble être un atout de localisation pour ces espaces à Montréal également. Le dynamisme commercial, la présence d'un écosystème d'entreprises, l'image que projettent ces quartiers sont tout aussi déterminants que des raisons de localisation plus opportunistes liées à la disponibilité et aux

prix de location abordables des logements commerciaux. Enfin, l'amélioration de l'accessibilité des lieux par les transports en commun est aussi une préoccupation partagée par les gestionnaires et les fonctionnaires. Ces acteurs réclament une diversification de l'offre d'options modales plus flexible que la simple proximité du métro. Ce constat s'inscrit dans les écrits sur la restructuration des lieux de travail (Shearmur, 2017) où les espaces de cotravail sont des lieux parmi d'autres dans des trajectoires de déplacements quotidiens.

Dans l'optique de contribuer à la définition de thèmes de recherche pertinents concernant l'insertion des espaces de cotravail à Montréal, deuxième objectif de notre article, les éléments mentionnés ci-dessus font émerger quatre sujets potentiels à explorer avec les acteurs concernés : la participation des espaces de cotravail au développement des quartiers; la mobilité des utilisateurs de ces espaces; les impacts des nouvelles infrastructures de transport sur la popularité des lieux mieux desservis (pôles de mobilité, autopartage et véhicules en libre-service, etc.) et sur la localisation de ces espaces; et les spécificités des espaces de cotravail en matière de financement public et de gouvernance. L'étude de ces principaux enjeux pourrait contribuer à une compréhension plus fine de l'insertion des espaces de cotravail à Montréal, ainsi qu'à un développement urbain et économique intégré.

Remerciements

Nos remerciements vont aux participants du groupe de discussion qui ont bien voulu donner de leur temps et au Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT), au Consulat général de France et à l'École des sciences de la gestion, qui ont financé nos travaux de recherche dans le cadre du nouveau programme de recherche franco-québécois Samuel de Champlain.

Bibliographie

- BILANDZIC, Mark Vicko (2013) *The embodied hybrid space: Designing social and digital interventions to facilitate connected learning in coworking Spaces*. Brisbane, Queensland University of Technology, Département de philosophie, thèse de doctorat non publiée.
- BLANCO-MESA, Fabio, MERIGÓ, José M. et KACPRZYK, Janusz (2016) Bonferroni means with distance measures and the adequacy coefficient in entrepreneurial group theory. *Knowledge-Base Systems*, vol. 111, p. 217-227.
- BLEIN, Alexandre (2016) Le coworking, un espace pour les transactions hors marché? *Réseaux*, vol. 196, n°2, p. 147-176.
- BOBOC, Anca, BOUCHAREB, Kevin, DERUELLE, Valérie et METZGER, Jean-Luc (2014) Le coworking: un dispositif pour sortir de l'isolement? *SociologieS* [En ligne]. <https://journals.openedition.org/sociologies/4873>
- BOSCHMA, Ron (2005) Proximity and innovation: A critical assessment. *Regional Studies*, vol. 39, n°1, p. 61-74.
- BOSQUÉ, Camille (2015) Des FabLabs dans les marges : détournements et appropriations. *Journal des anthropologues*, vol. 3, n°142-143, p. 49-76.
- BOSTMAN, Rachel et ROGERS, Roo (2010) *What's mine is yours: The rise of collaborative*. New York, Harper Business.
- BOURDIN, Alain (2015) L'action métropolitaine, version française. *Espaces et sociétés*, vol. 160-161, n°1, p. 173-187.
- BROWN, Julie (2017) Curating the third place? Coworking and the mediation of creativity. *Geoforum*, vol. 82, p. 112-126.
- BURRET, Antoine (2013) Démocratiser les tiers-lieux. *Multitudes*, vol. 1, n°52, p. 89-97.
- CAPDEVILA, Ignasi (2015) Les différentes approches entrepreneuriales dans les espaces ouverts d'innovation. *Innovations*, vol. 48, n°3, p. 87-105.
- CHUAH, Veronica (2013) *Beyond the core: The role of co-working spaces in local economic development*. New York, Columbia University of Technology, Graduate School of Architecture, Planning and Preservation, mémoire de maîtrise non publié.
- COWORKING QUÉBEC (2017) *Carte du coworking au Québec* [En ligne]. <http://coworkingquebec.org/carte-du-coworking-au-quebec/>
- DA CUNHA, Antonio (2005) *Enjeux du développement urbain durable: transformations urbaines, gestion des ressources et gouvernance*. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- DESKMAG (2017) *The 2017 Global Coworking Survey* [En ligne]. <http://www.deskmag.com/en/background-of-the-2017-global-coworking-survey>
- DOVEY, Kim et WOOD, Stephen (2015) Public/private urban interfaces: Type, adaptation, assemblage. *Journal of Urbanism: International Research on Placemaking and Urban Sustainability*, vol. 8, n°1, p. 1-16.
- EMELIANOFF, Cyria (2007) La ville durable: l'hypothèse d'un tournant urbanistique en Europe. *L'Information géographique*, vol. 71, n°3, p. 48-65.
- FABBRI, Julie et CHARUE-DUBOC, Florence (2016) Les espaces de coworking: nouveaux intermédiaires d'innovation ouverte? *Revue française de gestion*, vol. 254, n°1, p. 163-180.
- FLORIDA, Richard (2002) *The rise of the creative class*. New York, Basic Books.
- FLORIDA, Richard (2005) *Cities and the creative class*. Londres, Routledge.

- GANDINI, Alessandro (2015) The rise of coworking spaces: A literature review. *Ephemera: Theory & Politics in Organization*, vol. 15, n°1, p. 193-205.
- GARRETT, Lyndon E., SPREITZER, Gretchen M. et BACEVICE, Peter A. (2017) Co-constructing a sense of community at work: The emergence of community in coworking spaces. *Organization Studies*, vol. 38, n°6, p. 821-842.
- HUTTON, Thomas A. (2008) *The new economy of the inner city: Restructuring, regeneration and dislocation in the twenty-first century metropolis*. Londres, Routledge.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2008) *État du marché du travail au Québec: le point en 2007*. Québec, Gouvernement du Québec [En ligne]. http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01681FR_etatMarcheTravail.pdf
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2017) *État du marché du travail au Québec. Bilan de l'année 2016*. Québec, Gouvernement du Québec [En ligne]. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/etat-marche-travail-2016.pdf>
- LACHAPPELLE, Ugo, TANGUAY, Georges A. et NEUMARK-GAUDET, Léa (2018) Telecommuting and sustainable travel: Reduction of overall travel time, increases in non-motorised travel and congestion relief? *Urban Studies*, vol. 55, n°10, p. 2226-2244.
- LALLEMENT, Michel (2016) Les mutations du travail: leurs registres et leurs temporalités. *Annales des Mines – Réalités industrielles*, vol. 4, p. 19-22.
- LANDRY, Charles (2000) *The creative city: A toolkit for urban innovators*. Londres, Earthscan.
- LIEFOOGHE, Christine (2010) Économie créative et développement des territoires: enjeux et perspectives de recherche. *Innovations*, vol. 31, n°1, p. 181-197.
- LIEFOOGHE, Christine et LEDUCQ, Dyvia (dir.) (2017) La révolution numérique: tiers-lieux, hauts-lieux et territorialisation. *Territoire en mouvement – Revue de géographie et aménagement*, vol. 34 [En ligne]. <https://tem.revues.org/4112>
- MERKEL, Janet (2015) Coworking in the city. *Ephemera, Theories and Politics in Organization*, vol. 15, n°1, p. 121-139.
- MORISSET, Bruno (2014) Créer les nouveaux lieux de la ville créative. Les espaces de coworking. *2nd Geography of Innovation*, Université d'Utrecht, 23-25 janvier 2014 [En ligne]. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00978718/document>
- MORISSET, Bruno (2017) Inventer les nouveaux lieux de la ville créative: les espaces de coworking. *Territoire en mouvement – Revue de géographie et aménagement*, vol. 34 [En ligne]. <http://journals.openedition.org/tem/3868>
- OLDENBURG, Ray (1989) *The great good place: Cafes, coffee shops, bookstores, bars, hair salons, and other hangouts at the heart of a community*. New York, Paragon House.
- SCAILLEREZ, Arnaud et TREMBLAY, Diane-Gabrielle (2017) Coworking, fab labs et living labs, état des connaissances sur les tiers-lieux. *Territoire en mouvement – Revue de géographie et aménagement*, vol. 34 [En ligne]. <https://journals.openedition.org/tem/4200>
- SCHIEMAN, Scott et YOUNG, Marisa (2010) The demands of creative work: Implications for stress in the work-family interface. *Social Science Research*, vol. 39, n°2, p. 246-259.
- SHEARMUR, Richard (2017) *From place of work to work trajectories? Intra-metropolitan job location and mobility*, Ottawa. Subvention du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada 2017-2021.
- SPINUZZI, Clay (2012) Working alone together: Coworking as emergent collaborative activity. *Journal of Business and Technical Communication*, vol. 26, n°4, p. 399-441.
- STATISTIQUE CANADA (2016a) *Catégorie de travailleurs* [En ligne]. <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/pop017-fra.cfm>
- STATISTIQUE CANADA (2016b) *Secteur de recensement (SR)* [En ligne]. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/geo013-fra.cfm>
- STATISTIQUE CANADA (2017a) *Profil du recensement, Recensement de 2016* [En ligne]. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
- STATISTIQUE CANADA (2017b) *Profil du recensement, Recensement de 2016, Montréal (Région métropolitaine de recensement)* [En ligne]. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CMACA&Code1=462&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=Montreal&SearchType=Begin&SearchPR=01&B1=All&TABID=1>
- TELEWORK RESEARCH NETWORK (2011) *The state of telework in the U.S.: How individuals, business, and government benefit* [En ligne]. <https://www.shrm.org/ResourcesAndTools/hr-topics/technology/Documents/Telework-Trends-US.pdf>
- TRANSPORT CANADA (2007) *Telework in Canada*. Ottawa, Publications du gouvernement du Canada [En ligne]. http://publications.gc.ca/collections/collection_2012/tc/T41-1-52-eng.pdf
- TREMBLAY, Diane-Gabrielle, FONTAN, Jean-Marc, KLEIN, Juan-Luis et ROUSSEAU, Serge (2003) Proximité territoriale et innovation: une enquête sur la région de Montréal. *Revue d'économie régionale et urbaine*, vol. 5, p. 835-852.
- VIVANT, Elsa (2013) Creatives in the city: Urban contradictions of the creative city. *City, Culture and Society*, vol. 4, n° 2, p. 57-63.
- WATERS-LYNCH, Julian et POTTS, Jason (2017) The social economy of coworking spaces: A focal point model of coordination. *Review of Social Economy*, vol. 75, n°4, p. 417-433.
- WATSON, Sophie (2012) *City publics: The (dis)enchantments of urban encounters*. Londres, Routledge.